

Image not found or type unknown



Moyen juridique pour connaitre les resultats universitaires

Par **Marie**, le **13/03/2009** à **15:07**

Bonjour, rnUn étudiant à l'université (majeur) ne souhaite pas dire lses résultats à sa famille, or celle ci paie les études et l'éducation nationale est payée par chaque contribuable. rnMerci nous dire s'il existe un moyen de savoir.